

DIPLÔME EN DROIT COMPARÉ (D.E.D.C.)

NIVEAU BAC+3 / 180 CREDITS

La formation

Le Diplôme d'Études en Droit Comparé (D.E.D.C.) est un programme visant la maîtrise des bases juridiques fondamentales. L'enseignement des piliers du droit prépare les étudiants à la compréhension et l'interprétation des textes juridiques dans divers domaines, ainsi qu'au rattachement des concepts du droit aux réalités socio-économiques. Ce tronc commun vise le développement d'une logique de pensée rigoureuse ainsi que l'assimilation d'une culture juridique suffisante pour prétendre à certains métiers à dominante juridique ou aux études de Master spécialisées en droit.

Compétences formées

À l'EIPDCE, la visée du programme est de former des acteurs capable de :

- juger indépendamment et décider l'acceptation d'un dossier juridique à partir d'un décriptage à première vue, dans des domaines juridiques divers ;
- analyser un cas d'étude juridique dans des domaines divers ;
- organiser et archiver indépendamment dossiers et informations juridiques ;
- assister avocats et juristes ;
- rechercher les textes de lois nécessaires de manière indépendante et en utilisant les logiciels communs du marché du travail (Légifrance, LexisNexis, etc).

À l'EIPDCE, tous les étudiants ont une obligation de se forger une vision pluridisciplinaire et ouverte sur le monde. C'est pourquoi le programme met également en avant la maîtrise obligatoire :

- des principes fondamentaux d'économie ;
- de 2 langues étrangères, en préparation aux expertises régionales du cycle spécialisation.

Structure du programme

La formation se déroule sur 3 années. Elle est constituée d'enseignements théoriques, d'études de cas pratiques et de 20 semaines de stage.

La sanction du diplôme de niveau BAC+3 se fait sur validation de 60 crédits par an (soit 180 sur 3 années). Chaque séminaire vaut 10 crédits, et chaque cours de langue vaut 5 crédits.

Des exemples de cours sont :

(Liste non-exhaustive et sujette au changement)

- Droit Comparé I, II, III
- Histoire du Droit I, II, III
- Droit Public
- Droit Civil
- Droit des Sociétés
- Droit Pénal
- Droit des Affaires
- Droit des Contrats
- Droit de la Propriété Intellectuelle
- Droit de la Concurrence
- Droit des Entreprises en Difficulté
- Conflits des Lois
- ...

